



11 octobre 2009

FICHE D'INSCRIPTION VEHICULE

Fiche d'inscription à renvoyer par **courrier** ou par **mail** (gabaix@chimie.ups-tlse.fr) avant le 11 octobre ou à remettre à **l'accueil** à l'arrivée.

Dans tous les cas, les exposants sont invités à se présenter à l'accueil afin de **retirer le ticket repas** qui leur est **offert** (1 ticket pour l'exposant et 1 ticket pour un accompagnant)

NOM et PRENOM de l'exposant :

ADRESSE :

Tel :

e-mail :

Marque du véhicule	Type	Année	Immatriculation	Véhicule roulant*

Véhicule roulant* : ceci suppose que le conducteur accepte de prendre des passagers afin d'effectuer un circuit délimité sur le campus (baptêmes). Lire et signer au verso de cette feuille.

P.S. Les exposants qui souhaitent présenter du matériel et qui désirent pouvoir disposer de tables sont invités à le signaler ci-dessous :

- Conditions de participation, décharge de responsabilité -

Assurance : les véhicules admis doivent faire l'objet d'une **assurance en cours de validité**, l'attestation correspondante étant à présenter à l'accueil de la manifestation.

Les conducteurs définiront avec leur propre compagnie d'assurance la couverture en dommages corporels et matériels adéquate en rapport avec l'usage de leur véhicule pour rouler simplement sur circuit étant entendu qu'il ne s'agit pas de compétition nécessitant, pour leur organisation, un arrêté préfectoral.

Permis de conduire : les conducteurs participants doivent être titulaire d'un **permis de conduire** en cours de validité qui devra être présenté à l'accueil en début de journée (sous le coup d'une suspension de permis de conduire, votre assurance ne couvre pas). Sur non présentation du permis de conduire, le bureau se réserve le droit d'annuler la participation du conducteur.

Il est utile de préciser que si vous passez votre volant ou votre guidon à un tiers, c'est toujours sous votre responsabilité.

Casque : le port du casque homologué selon les normes en vigueur, est obligatoire pour le pilote et le passager.

Ceintures : de sécurité doivent être bouclées pour le pilote et le passager.

Enfants : le transport des enfants en bas âge est interdit.

Nous attirons votre attention sur le danger qu'il y a, à rouler vite sur le circuit et sur les conséquences matérielles et/ou corporelles qui peuvent en découler tant pour vous que pour les autres.

La responsabilité de l'association se limite à celle d'une mise à disposition de l'infrastructure telle qu'elle est proposée dans le cadre de la manifestation.

La responsabilité civile du fait de l'usage des véhicules vis-à-vis des tiers, est garantie par les propriétaires des véhicules eux-mêmes.

Le participant renonce à tous droits et recours à l'encontre de l'association, il déclare décharger celle-ci de toute responsabilité découlant de l'usage de son véhicule pour tout dommage corporel ou matériel, causé aux tiers ou à eux-mêmes, dans quelque condition que ce soit.

Comportement des conducteurs

Courtoisie, discipline, absence de tout esprit de compétition.

Tout comportement dangereux pourra entraîner l'exclusion de la manifestation.

Nom et prénom

lu et approuvé

date

.....

Signature